

L'an deux mille vingt et un, les vingt-deux mars à dix-huit heures trente, le Comité Syndical, légalement convoqué par Monsieur Ivica JOVIC, Président, s'est réuni à la Salle du Conseil Syndical de la Maison intercommunale de la Petite Enfance « Les Ifs » en séance à huis-clos.

Étaient présents :

Voix délibératives :

Mmes DI BERNARDO, DROUET, DUCLOS et MOTTIN

MM. ANDRE, CHEVILLAT, COUTREAU, DUMONT, FONTAINE, JOVIC, PASDELOUP et RATEAU

Membre(s) suppléant(s) avec voix délibérative : M. MARTIN

Membre(s) suppléant(s) sans voix délibérative : Néant

Absents excusés : MM. DAGORY et MULLER, Mme EL HOUARI

Secrétaire de séance : M. ANDRE

Le procès-verbal de la dernière séance est approuvé à l'unanimité.

Mme DI BERNARDO précise que sa question orale portait sur l'organisation d'une formation 1^{ers} secours « enfant »

Communication(s) du Président :

Transport scolaire à destination du Collège Arthur Rimbaud d'Aubergenville

Monsieur le Président informe que ce point n'est pas reporté à l'ordre du jour comme cela avait été envisagé à la dernière réunion.

En effet, les différents échanges avec Ile-de-France Mobilités ainsi que le transporteur, confirment qu'une ligne de transport urbain dédiée au transport scolaire des collégiens et lycéens, assure la liaison entre le quartier d'Elisabethville (place Maréchal Juin) et le Collège Arthur Rimbaud d'Aubergenville et que les effectifs prévisionnels pour la rentrée 2021 pourront être absorbés par ce transport urbain. Pour les années suivantes, les circuits seraient réorganisés pour dissocier les collégiens des lycéens en vue de l'augmentation des effectifs.

L'organisation du transport actuel convient aux parents des élèves concernés qui ont été consultés.

Des discussions sont engagées avec Ile-de-France Mobilité et le transporteur afin d'étendre la desserte à un ou deux arrêts supplémentaires vers « Bout du Monde ».

Il n'y a donc pas de marché à prévoir pour le SIRE

1. Adoption du Compte de Gestion du Comptable public – Exercice 2019

Les contrôles effectués sur le Compte de Gestion ne font apparaître aucune anomalie et il est en accord avec le Compte Administratif de l'exercice 2020.

Délibération 2021.09 approuvée à l'unanimité

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION Budget 2020			
Monsieur le Président soumet au conseil syndical le compte de gestion de l'exercice 2020 transmis par le receveur municipal.			
Le conseil est invité à approuver ce compte de gestion avec lequel le compte administratif se trouve en concordance et dont les résultats globaux s'établissent ainsi qu'il suit :			
	Investissement	Fonctionnement	Total
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales	256 785.77	1 991 096.75	2 247 882.52
Recettes nettes	136 279.61	1 570 447.83	1 706 727.44

DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales	256 785.77	1 991 096.75	2 247 882.52
Dépenses nettes	139 300.90	1 721 481.41	1 860 785.31
RESULTAT DE L'EXERCICE			
Excédent			
Déficit	3 021.29	151 033.58	154 054.87
RESULTAT REPORTE N-1			
Excédent	117 506.16	236 244.80	353 750.96
Déficit			
RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2020	114 484.87	85 211.22	199 696.09

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le compte de gestion du syndicat pour l'exercice 2020 présenté par le receveur municipal,

Considérant la concordance du compte de gestion retraçant la comptabilité patrimoniale tenue par le receveur municipal avec le compte administratif retraçant la comptabilité administrative tenue par Monsieur le Président,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Syndical décide à l'unanimité :

D'APPROUVER le compte de gestion du syndicat pour l'exercice 2020 établi par Mme le receveur municipal dont les écritures sont identiques à celles du compte administratif pour l'année 2020.

2. Adoption du Compte Administratif – Exercice 2020

Le Compte Administratif 2020 est en accord avec le Compte de Gestion 2020 proposé par le Trésorier et se présente comme suit :

FONCTIONNEMENT - Dépenses			
	Voté 2020	Réalisé 2020	Ecart
60611 Eau	1 700,00 €	1 874,99 €	-174,99 €
60612 Energie - électricité	15 700,00 €	13 544,98 €	2 155,02 €
60622 Carburants	2 850,00 €	1 820,41 €	1 029,59 €
60623 Alimentation	536 000,00 €	433 762,17 €	102 237,83 €
60624 Pduits de traitement	900,00 €	322,10 €	577,90 €
60628 Autres fournitures non stockées	5 300,00 €	5 047,16 €	252,84 €
60632 Fournitures de petit équipement	3 300,00 €	2 255,84 €	1 044,16 €
60636 Vêtements de travail	850,00 €	126,00 €	724,00 €
6064 Fournitures administratives	1 300,00 €	1 427,60 €	-127,60 €
6065 Livres, disques, cassettes	500,00 €	235,80 €	264,20 €
6067 Fournitures scolaires	500,00 €	395,66 €	104,34 €
6068 Autres matières et fournitures	1 100,00 €	2 289,32 €	-1 189,32 €
6135 Locations mobilières	4 500,00 €	4 771,20 €	-271,20 €
61521 Entretien de terrains	1 500,00 €	1 422,00 €	78,00 €
615221 Entretien de bâtiments publics	13 500,00 €	19 498,06 €	-5 998,06 €
615232 Entretien réseaux	2 500,00 €	0,00 €	2 500,00 €
61551 Entretien matériel roulant	900,00 €	542,90 €	357,10 €
61558 Entretien autres bien mobiliers	13 300,00 €	11 675,93 €	1 624,07 €
6156 Maintenance	7 800,00 €	6 101,92 €	1 698,08 €
6161 Primes d'assurance multirisques	3 700,00 €	3 470,09 €	229,91 €
6168 Primes assurances autres	5 700,00 €	7 100,36 €	-1 400,36 €
6182 Documentation générale et technique	6 050,00 €	6 346,27 €	-296,27 €
6184 Versements à des org. de formation	1 900,00 €	1 305,00 €	595,00 €
6188 Autres frais divers	650,00 €	634,36 €	15,64 €
6226 Honoraires	4 800,00 €	3 420,00 €	1 380,00 €
6227 Frais d'actes, de contentieux	3 000,00 €	6 540,00 €	-3 540,00 €
6228 Divers	1 300,00 €	652,82 €	647,18 €
6231 Annonces et insertions	1 400,00 €	1 764,00 €	-364,00 €
6232 Fêtes et cérémonies	3 500,00 €	1 959,85 €	1 540,15 €
6238 Frais de publicité	50,00 €	0,00 €	50,00 €
6248 Frais de transport	385 000,00 €	324 754,41 €	60 245,59 €
6251 Voyages et déplacements	15 000,00 €	0,00 €	15 000,00 €
6256 Missions	0,00 €	0,00 €	0,00 €
6261 Frais d'affranchissement	2 550,00 €	1 517,38 €	1 032,62 €
6262 Frais de télécommunications	5 150,00 €	4 462,99 €	687,01 €
627 Services bancaires et assimil	100,00 €	22,76 €	77,24 €
6281 Concours divers	3 000,00 €	2 400,00 €	600,00 €
62878 Remboursements de frais	42 000,00 €	0,00 €	42 000,00 €
Total Chapitre 11 "Charges générales"	1 098 850,00 €	873 464,33 €	225 385,67 €
6331 Versement de transport	6 000,00 €	5 865,37 €	134,63 €
6332 Cotisations au FNAL	1 900,00 €	819,60 €	1 080,40 €
6336 Cotisations CNFPT - CIG	6 200,00 €	5 391,36 €	808,64 €
64111 Rémunération principale (FPT)	295 000,00 €	315 469,94 €	-20 469,94 €
64112 NBI, supplément familial	13 600,00 €	12 245,53 €	1 354,47 €
64118 Autres indemnités (FPT)	80 000,00 €	55 386,95 €	24 613,05 €
64131 Rémunération (non FPT)	49 000,00 €	46 068,95 €	2 931,05 €

64138	Autres indemnités (non FPT)	7 650,00 €	7 726,50 €	-76,50 €
6451	Cotisations à l'URSSAF	62 500,00 €	66 617,07 €	-4 117,07 €
6453	Cotisations caisses de retraite	97 000,00 €	105 270,32 €	-8 270,32 €
6454	Cotisations Assedic	2 550,00 €	2 171,33 €	378,67 €
6455	Cotisations assurance du personnel	23 200,00 €	22 500,20 €	699,80 €
6458	Cotisations autres organismes	4 000,00 €	3 529,80 €	470,20 €
6475	Médecine du travail	1 900,00 €	370,00 €	1 530,00 €
Total Chapitre 12 "Charges du personnel"		650 500,00 €	649 432,92 €	1 067,08 €
22	Dépenses imprévues	9 694,65 €	0,00 €	9 694,65 €
Total Chapitre 022 "Dépenses imprévues Fonct."		9 694,65 €	0,00 €	9 694,65 €
23	Virement à la section Investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total Chapitre 023 "Virement section Invest."		0,00 €	0,00 €	0,00 €
6811	Dot. Amortissements	136 279,61 €	136 279,61 €	0,00 €
Total Chapitre 042 "Opérations d'ordre entre section"		136 279,61 €	136 279,61 €	0,00 €
6531	Indemnités des élus	23 600,00 €	22 783,25 €	816,75 €
6533	Cotisations retraite des élus	6 500,00 €	5 954,70 €	545,30 €
6534	Cot.séc.sociale part patr.élus	6 000,00 €	4 077,74 €	1 922,26 €
6535	Formation élus	0,00 €	0,00 €	0,00 €
6541	Créances admises en non-valeur	10 000,00 €	0,00 €	10 000,00 €
6542	Créances éteintes	600,00 €	0,00 €	600,00 €
65737	Subv. autres étab. publics locaux	6 500,00 €	4 200,00 €	2 300,00 €
6574	Subv. fonctionnement organismes de droit privé	3 000,00 €	2 370,00 €	630,00 €
6588	Autres charges div. Gestion courante	0,00 €	0,00 €	0,00 €
65888	Autres	200,00 €	2,24 €	197,76 €
Total Chapitre 65 "Aut. charges gestion"		56 400,00 €	39 387,93 €	17 012,07 €
66111	Intérêts réglés à l'échéance	17 816,10 €	17 816,10 €	0,00 €
66112	ICNE rattachés	-643,61 €	-643,61 €	0,00 €
Total Chapitre 66 "Charges financières"		17 172,49 €	17 172,49 €	0,00 €
6718	Autres charges exception.	0,00 €	5 229,47 €	-5 229,47 €
673	Titres annulés (exercices antérieurs)	22 000,00 €	514,51 €	21 485,49 €
678	Autres charges exception.	200,00 €	0,15 €	199,85 €
Total Chapitre 67 "Charges exceptionnelles"		22 200,00 €	5 744,13 €	16 455,87 €
Total Dépenses de Fonctionnement :		1 991 096,75 €	1 721 481,41 €	269 615,34 €

FONCTIONNEMENT - Recettes				
	Voté 2020	Réalisés 2020	Ecart	
002	Excédent antérieur reporté Fonct.	236 244,80 €	0,00 €	236 244,80
Total Chapitre 002 "Excédent antérieur Fonct."		236 244,80 €	0,00 €	236 244,80
6419	Remb. sur rémunérations	3 000,00 €	16 730,44 €	-13 730,44
6459	Remb. sur rémunérations	0,00 €	6 443,00 €	-6 443,00
6479	Remb. Autres charges sociales	0,00 €	283,92 €	-283,92
Total Chapitre 013 "Atténuations de charges"		3 000,00 €	23 457,36 €	-20 457,36
777	Subv. transférées au résultat	66 795,00 €	66 795,00 €	0,00
Total Chapitre 042 "Opérations d'ordre entre sections"		66 795,00 €	66 795,00 €	0,00
70632	Redevances à caractère de loisirs	23 000,00 €	0,00 €	23 000,00
7066	Redevances pour services à caractère social	115 000,00 €	84 347,07 €	30 652,93
7067	Redevances services périscolaires	1 250,00 €	0,00 €	1 250,00
70688	Autres prestations de services	43 000,00 €	53 343,40 €	-10 343,40
70878	Remb. par autres redevables	512 400,00 €	416 366,87 €	96 033,13
Total Chapitre 70 "Produits des services"		694 650,00 €	554 057,34 €	140 592,66
74718	Autres subventions	340 000,00 €	166 921,00 €	173 079,00
74748	Particip des communes	424 406,95 €	424 406,95 €	0,00
7478	Subvention autres organismes (CAFY)	220 000,00 €	323 163,22 €	-103 163,22
Total Chapitre 74 "Subventions"		984 406,95 €	914 491,17 €	69 915,78
752	Revenus sur immeubles	6 000,00 €	6 973,85 €	-973,85
7588	Autres prod. Divers de gest° courante	0,00 €	111,49 €	-111,49
Total Chapitre 75 "Autres prdts gestion courante"		6 000,00 €	7 085,34 €	-1 085,34
7718	Autres produits except. Gestion	0,00 €	6,10 €	-6,10
773	Mandats annulés (exerc. Antérieur)	0,00 €	4 555,52 €	-4 555,52
Total Chapitre 77 "Produits exceptionnels"		0,00 €	4 561,62 €	-4 561,62
Total Recettes de Fonctionnement :		1 991 096,75 €	1 570 447,83 €	184 404,12

INVESTISSEMENT - Dépenses				
	Voté 2020	Réalisés 2020	Ecart	
020	Dépenses imprévues	7 537,53 €	0,00 €	7 537,53
Total Chapitre 020 "Dépenses imprévues Invest."		7 537,53 €	0,00 €	7 537,53
13911	Etat et établissements nationaux	8 567,00 €	8 567,00 €	0,00
13912	Régions	33 687,00 €	33 687,00 €	0,00
13913	Départements	19 524,00 €	19 524,00 €	0,00

13918	Autres	4 166,00 €	4 166,00 €	0,00
13931	Dotat° équipt territoires ruraux	851,00 €	851,00 €	0,00
Total Chapitre 040 "Opération d'ordre entre section"		66 795,00 €	66 795,00 €	0,00
1641	Emprunts	65 453,24 €	65 453,24 €	0,00
Total Chapitre 16 "Remb. d'emprunts"		65 453,24 €	65 453,24 €	0,00
2031	Frais d'études	0,00 €	0,00 €	0,00
2051	Concessions et droits similaires	5 000,00 €	0,00 €	5 000,00
Total Chapitre 20 "Immobilisations incorporelles"		5 000,00 €	0,00 €	5 000,00
2121	Plantations d'arbres	0,00 €	0,00 €	0,00
2128	Agencements et aménagements	2 000,00 €	0,00 €	2 000,00
2135	Installations générales	89 000,00 €	3 180,00 €	85 820,00
21534	Réseaux d'électrification	5 000,00 €	0,00 €	5 000,00
2158	Autres matériels et outillage	2 000,00 €	0,00 €	2 000,00
21784	Mobilier	0,00 €	0,00 €	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	2 000,00 €	0,00 €	2 000,00
2184	Mobilier	2 000,00 €	3 872,66 €	-1 872,66
2188	Autres immobilisations corporelles	10 000,00 €	0,00 €	10 000,00
Total Chapitre 21 "Immobilisations corporelles"		112 000,00 €	7 052,66 €	104 947,34
Total Dépenses d'Investissement :		256 785,77 €	139 300,90 €	117 484,87 €

INVESTISSEMENT - Recettes			
	Voté 2020	Réalisés 2020	Ecart
001 Solde d'exécution d'Invest. Reporté	117 506,16 €	0,00 €	117 506,16
Total Chapitre 001 "Solde d'exécution d'Invest."	117 506,16 €	0,00 €	117 506,16
28031 Amort. frais d'études	0,00 €	0,00 €	0,00
28051 Amort. concessions et droits similaires	0,00 €	0,00 €	0,00
28121 Amort. Des plantations	134,00 €	134,00 €	0,00
28128 Amort. autres aménagements de terrains	1 697,00 €	1 697,00 €	0,00
28135 Amort. constructions & installations générales	82 578,15 €	82 578,15 €	0,00
28145 Amort. constructions sur sol d'autrui	29 717,00 €	29 717,00 €	0,00
28151 Amort. Des réseaux de voirie	4 028,00 €	4 028,00 €	0,00
28152 Amort. installations de voirie	9 435,00 €	9 435,00 €	0,00
281568 Amort. autres matériel incendie	0,00 €	0,00 €	0,00
28158 Amort. autres matériels techniques	1 328,40 €	1 328,40 €	0,00
281784 Amort. Mobilier	73,00 €	73,00 €	0,00
28183 Amort. matériels de bureau et informatique	1 322,71 €	1 322,71 €	0,00
28184 Mobilier	1 650,74 €	1 650,74 €	0,00
28188 Amort. autres immobilisations corporelles	4 315,61 €	4 315,61 €	0,00
Total Chapitre 040 " Opérations d'ordre entre section"	136 279,61 €	136 279,61 €	0,00
10222 FCTVA	3 000,00 €	0,00 €	3 000,00
Total Chapitre 10 "Dotations, fonds divers, réserves"	3 000,00 €	0,00 €	3 000,00
Total Recettes d'Investissement :	256 785,77 €	136 279,61 €	120 506,16 €

Soit :

	Sections		Cumul
	Fonctionnement	Investissement	
Dépenses	1 721 481,41 €	139 300,90 €	1 860 782,31 €
Recettes	1 570 447,83 €	136 279,61 €	1 706 727,44 €
Résultats 2020	-151 033,58 €	-3 021,29 €	
Résultats affectés 2019	236 244,80 €	117 506,16 €	
Résultats cumulés	85 211,22 €	114 484,87 €	199 696,09 €

Monsieur le Président s'étant retiré, Mme DI BERNARDO, 1^{ère} Vice-présidente du SIRÉ, présente au vote le Compte Administratif 2020.

Avis favorable du Bureau Syndical

**APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF
Budget 2020**

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.5212-1 et suivants,
Vu le décret n° 1587 du 29 décembre 1962 portant règlement général sur la comptabilité publique,
Vu la délibération du Conseil syndical en date du 9 mars 2020 approuvant le budget primitif,
Considérant que le Conseil Syndical doit se prononcer sur l'exécution de la comptabilité administrative tenue par Monsieur le Président,
Considérant que pour ce faire, le Président a quitté la séance et été remplacé par Mme la 1^{ère} vice-Présidente,
Considérant que le compte de gestion adopté préalablement fait ressortir une identité d'exécution d'écritures avec le compte administratif,
Après avoir entendu la 1^{ère} vice-Présidente, il est proposé au conseil syndical d'adopter le compte administratif de l'exercice 2020, arrêté comme suit :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	1 721 481,41 €	139 300,90 €
Recettes	1 570 447,83 €	136 279,61 €
Résultats/section	- 151 033,58 €	- 3 021,29 €
Résultats antérieurs	236 244,80 €	117 506,16 €
Résultats cumulés/section	85 211,22 €	114 484,87 €
	199 696,09 €	

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical décide à l'unanimité :

D'adopter le compte administratif de l'exercice 2020.

Synthèse sur le Compte Administratif 2019

La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) créée, par son article 107, des dispositions relatives à la transparence et la responsabilité financières des collectivités territoriales. Ainsi, une présentation brève et synthétique retraçant les opérations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le Compte Administratif soumis au Conseil Syndical retrace l'exécution du Budget du SIRÉ relatif à l'exercice comptable 2020.

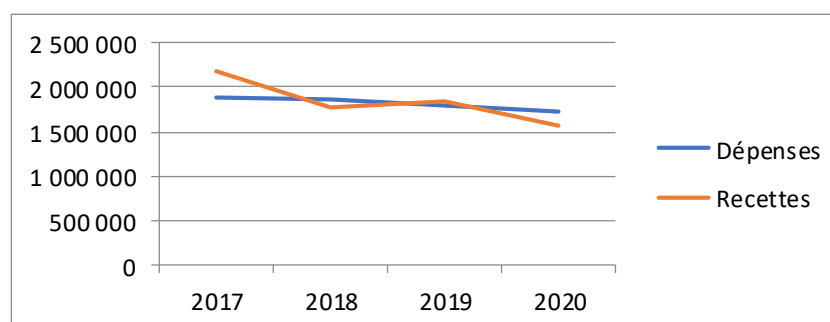
Section de fonctionnement

Le taux de réalisation des dépenses de fonctionnement s'établit à 86.46% des crédits alloués au Syndicat en 2020. Le total des dépenses de fonctionnement s'élève à 1 721 481€ soit une baisse globale de 4.78% par rapport à 2019.

On constate un déficit de 151 034€ de la section pour l'exercice 2020, auquel s'ajoute le résultat affecté de 2019 faisant ressortir un résultat cumulé positif de fonctionnement de 85 211€.

Ce résultat sera reporté au Budget Primitif 2021.

Pour mémoire, aux cours des derniers exercices, la section de fonctionnement du budget faisait ressortir les données suivantes :



	2017	2018	2019	2020
Dépenses	1 888 402	1 861 243	1 802 366	1 721 481
Recettes	1 169 355	1 763 752	1 833 690	1 570 448

Dépenses de fonctionnement

Le Chapitre 011 « Charges générales » comprenant notamment les charges afférentes aux fluides, à l'énergie, les divers contrats de maintenance, les frais de communication... s'établit à 873 464€, soit une baisse de 13.57% par rapport à 2019.

Le Chapitre 012 « Charges du personnel » représente un montant de 649 433€, soit une hausse de 7.48% par rapport à 2019.

Le Chapitre 65 « Autres charges de gestion courante », s'élève à 39 388€ soit une hausse de 31.66% par rapport à 2019.

Les charges inscrites au **chapitre 66 « Charges financières »** s'établissent à 17 172€ représentant les intérêts d'un emprunt.

Recettes de fonctionnement

La réalisation des recettes de fonctionnement représente 78.87% des prévisions.

Les recettes totales de la section de fonctionnement s'élèvent en 2020 à 1 570 448€ contre 1 833 690€ en 2019.

Le Chapitre 013 « Atténuation de charges » dont le montant de 23 457€ représente le remboursement sur rémunérations du personnel en congé maladie.

Au Chapitre 70 « Produits des services », dont le montant est de 554 057€, figurent les recettes perçues au titre des participations familiales pour l'accueil des enfants à la Maison de la Petite Enfance « Les Ifs », le transport scolaire ainsi que le remboursement des communes d'Epône et de Mézières-sur-Seine pour les frais de restauration scolaire, périscolaire, extrascolaire et les personnes âgées.

Le Chapitre 74 « Subventions et participations », dont le montant est de 914 491€, enregistre les subventions perçues par Ile-de-France Mobilités pour le transport scolaire, la CAF pour la petite enfance ainsi que les participations des communes.

Section d'investissement

Dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement s'établissent en 2020 à 139 301€. Le remboursement d'emprunts (remboursement de capital) représente 65 453€. Les opérations d'ordre entre sections représentent 66 795€.

Les investissements ne représentent que 7 053€.

Recettes d'investissement

Les recettes d'investissement d'un montant de 136 280€ comprennent les dotations aux amortissements d'investissements des années antérieures qui constituent une charge de fonctionnement et une recette d'investissement.

3. Affectation du résultat M14 2020 sur 2021

Il est proposé d'affecter le résultat de fonctionnement 2020, soit 199 696.09 € somme suit :

- Affectation à l'excédent reporté section Fonctionnement : 85 211.22 €
- Affectation à l'excédent reporté section Investissement : 114 484.87 €

Avis favorable du Bureau Syndical

Délibération n°2021.11 adoptée à l'unanimité

AFFECTATION DU RESULTAT M14	
Année 2020	
Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.5212-1 et suivants,	
Vu la loi n° 94-504 du 22 juin 1994,	
Considérant qu'en M14, le résultat N-1 doit faire l'objet d'une affectation lors du budget primitif si le compte de gestion et le compte administratif ont été adoptés préalablement,	
Considérant que le résultat N-1 doit combler en priorité le besoin de financement,	
Après avoir entendu Monsieur le Président, après avis favorable du bureau, il est proposé au conseil syndical d'affecter le résultat 2020, comme suit :	
Affectation à l'excédent reporté ligne 002 Fonctionnement	85 211,22 €
Affectation à l'excédent reporté ligne 001 Investissement	114 484,87 €
Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical décide à l'unanimité :	
D'affecter le résultat de l'exercice 2020 comme exposé.	

4. Budget Primitif 2020 – Participation des communes

Le document « Proposition de Budget 2021 » présente le budget général ainsi qu'un budget section par section et article par article.

Les participations des communes sont calculées différemment suivant les services du SIRE :

- Transport : au nombre d'usagers
- Restauration : au nombre d'habitants
- Collège : au nombre d'habitants
- Petite enfance : au nombre d'enfants accueillis
- Siège et autres services : au nombre d'habitants

Les contributions des 3 communes du SIRE pour le budget 2021 s'élèvent à 724 474,34€ et se répartissent comme suit :

	Épône	La Falaise	Mézières
Petite Enfance	253 975,42 €	0,00 €	132 508,92 €
Transport Scolaire	84 500,00 €	0,00 €	93 500,00 €
Restauration collective	1 675,52 €	151,97 €	952,50 €
Collège	4 580,56 €	415,47 €	2 603,97 €
Siège	90 170,83 €	8 178,70 €	51 260,47 €
SOIT PAR COMMUNE	434 902,34 €	8 746,14 €	280 825,86 €
	724 474,34 €		

Considérant le résultat cumulé de l'année 2020, il est proposé de diminuer la participation des communes d'un montant de 90 500€ permettant ainsi d'atténuer les participations 2021 comme suit :

Atténuation par habitant (10 939)	-8,27 €
Épône (6 593)	-54 544,89 €
La Falaise (598)	-4 947,33 €
Mézières-sur-Seine (3 748)	-31 007,78 €

Soit la participation des communes suivante :

	Épône	La Falaise	Mézières
Participations calculées	434 902,34 €	8 746,14 €	280 825,86 €
Atténuations proposées	- 54 544,89 €	- 4 947,33 €	- 31 007,78 €
SOIT PAR COMMUNE	380 357,45 €	3 798,81 €	249 818,08 €
	633 974,34 €		

Le Budget Primitif 2021 est proposé comme suit :

- Section de fonctionnement équilibrée pour 2 030 480,56€
- Section d'investissement équilibrée pour 242 817,73€

BUDGET PRIMITIF 2021

FONCTIONNEMENT - Dépenses			
	Proposé 2021	Réalisé 2020	Réalisé 2019
60611 Eau	2 200,00 €	1 874,99 €	1 138,33 €
60612 Energie - électricité	12 000,00 €	13 544,98 €	15 295,54 €
60622 Carburants	2 300,00 €	1 820,41 €	2 201,21 €
60623 Alimentation	636 600,00 €	433 762,17 €	495 445,87 €
60624 Pduits de traitement	500,00 €	322,10 €	927,46 €
60628 Autres fournitures non stockées	6 250,00 €	5 047,16 €	4 672,35 €
60632 Fournitures de petit équipement	2 800,00 €	2 255,84 €	2 779,51 €
60636 Vêtements de travail	850,00 €	126,00 €	303,72 €
6064 Fournitures administratives	1 700,00 €	1 427,60 €	804,78 €
6065 Livres, disques, cassettes	550,00 €	235,80 €	292,23 €
6067 Fournitures scolaires	500,00 €	395,66 €	716,34 €
6068 Autres matières et fournitures	1 245,00 €	2 289,32 €	1 012,10 €
6135 Locations mobilières	6 700,00 €	4 771,20 €	4 424,61 €

61521 Entretien de terrains	1 500,00 €	1 422,00 €	3 450,00 €
615221 Entretien de bâtiments publics	14 700,00 €	19 498,06 €	27 173,08 €
615232 Entretien de réseaux	2 500,00 €	0,00 €	- €
61551 Entretien matériel roulant	1 300,00 €	542,90 €	- €
61558 Entretien autres matériels	15 300,00 €	11 675,93 €	18 370,17 €
6156 Maintenance	7 000,00 €	6 101,92 €	6 695,57 €
6161 Primes d'assurances Multirisque	3 700,00 €	3 470,09 €	3 347,56 €
6168 Primes d'assurances autres	7 800,00 €	7 100,36 €	5 064,10 €
617 Etudes et recherches	5 000,00 €	0,00 €	- €
6182 Documentation générale et technique	6 500,00 €	6 346,27 €	5 914,99 €
6184 Versements à des org. de formation	800,00 €	1 305,00 €	1 554,00 €
6188 Autres frais divers	680,00 €	634,36 €	625,06 €
6226 Honoraires	4 000,00 €	3 420,00 €	4 060,00 €
6227 Frais d'actes et de contentieux	0,00 €	6 540,00 €	3 456,00 €
6228 Divers	600,00 €	652,82 €	912,46 €
6231 Annonces et insertions	1 500,00 €	1 764,00 €	108,00 €
6232 Fêtes et cérémonies	3 500,00 €	1 959,85 €	2 533,20 €
6237 Publications	0,00 €	0,00 €	- €
6238 Publicités, publications divers	50,00 €	0,00 €	23,00 €
6248 Frais de transport	449 000,00 €	324 754,41 €	372 161,38 €
6251 Voyages et déplacements	0,00 €	0,00 €	16 470,00 €
6256 Missions	0,00 €	0,00 €	- €
6261 Frais d'affranchissement	1 750,00 €	1 517,38 €	1 702,69 €
6262 Frais de télécommunications	5 180,00 €	4 462,99 €	4 558,72 €
627 Services bancaires et assimil	100,00 €	22,76 €	11,15 €
6281 Concours divers	3 000,00 €	2 400,00 €	2 400,00 €
62878 Remboursements de frais	0,00 €	0,00 €	- €
Total Chapitre 11 "Charges générales"	1 209 655,00 €	873 464,33 €	1 010 605,18 €
6331 Versement de transport	5 680,00 €	5 865,37 €	5 359,82 €
6332 Cotisations au FNAL	1 000,00 €	819,60 €	1 695,67 €
6336 Cotisations CNFPT - CIG	5 550,00 €	5 391,36 €	5 561,64 €
64111 Rémunération principale (FPT)	291 000,00 €	315 469,94 €	288 059,60 €
64112 NBI, supplément familial	11 700,00 €	12 245,53 €	13 529,31 €
64118 Autres indemnités (FPT)	55 000,00 €	55 386,95 €	56 350,72 €
64131 Rémunération (non FPT)	65 000,00 €	46 068,95 €	41 808,06 €
64138 Autres indemnités (non FPT)	10 150,00 €	7 726,50 €	6 613,80 €
6451 Cotisations à l'URSSAF	62 500,00 €	66 617,07 €	59 821,69 €
6453 Cotisations caisses de retraite	96 000,00 €	105 270,32 €	94 966,98 €
6454 Cotisations Assedic	3 600,00 €	2 171,33 €	1 962,35 €
6455 Cotisations assurance du personnel	23 300,00 €	22 500,20 €	22 934,58 €
6458 Cotisations autres organismes	3 970,00 €	3 529,80 €	3 653,50 €
6475 Médecine du travail	1 400,00 €	370,00 €	1 913,53 €
6488 Autres charges	0,00 €	0,00 €	- €
Total Chapitre 12 "Charges du personnel"	635 850,00 €	649 432,92 €	604 231,25 €
22 Dépenses imprévues (maxi 7,5% des dépenses réelles prévues)	1 141,10 €	0,00 €	- €
Total Chapitre 022 "Dépenses imprévues Fonct."	1 141,10 €	0,00 €	- €
23 Virement à la section Investissement	0,00 €	0,00 €	- €
Total Chapitre 023 "Virement section Invest."	0,00 €	0,00 €	- €
6811 Dot. Amortissements	128 332,86 €	136 279,61 €	137 742,27 €
Total Chapitre 042 "Opérations d'ordre entre section"	128 332,86 €	136 279,61 €	137 742,27 €
6531 Indemnités des élus	19 000,00 €	22 783,25 €	18 192,96 €
6533 Cotisations retraite des élus	1 200,00 €	5 954,70 €	1 018,44 €
6534 Cot.séc.sociale part part. élus	4 200,00 €	4 077,74 €	5 517,19 €
6541 Créances admises en non-valeur	5 000,00 €	0,00 €	156,04 €
6542 Créances éteintes	600,00 €	0,00 €	260,32 €
65737 Autres EPL	5 500,00 €	4 200,00 €	4 400,00 €
6574 Subv. fonctionnement organismes de droit privé	2 500,00 €	2 370,00 €	370,00 €
6588 Autres charges div. Gestion courante	0,00 €	0,00 €	- €
65888 Autres charges diverses de gestion courante	200,00 €	2,24 €	1,95 €
Total Chapitre 65 "Aut. charges gestion"	38 200,00 €	39 387,93 €	29 916,90 €
66111 Intérêts réglés à l'échéance	15 245,21 €	17 816,10 €	20 289,83 €
66112 ICNE rattachés	-643,61 €	-643,61 €	619,28 €
6688 Autres charges financières	2 000,00 €	0,00 €	- €
Total Chapitre 66 "Charges financières"	16 601,60 €	17 172,49 €	19 670,55 €
6718 Autres charges exception.	0,00 €	0,00 €	- €

673 Titres annulés (exercices antérieurs)	500,00 €	514,51 €	200,00 €
678 Autres charges except.	200,00 €	0,15 €	- €
Total Chapitre 67 "Charges exceptionnelles"	700,00 €	514,66 €	200,00 €
Total Dépenses de Fonctionnement :	2 030 480,56 €	1 716 251,94 €	1 802 366,15 €

FONCTIONNEMENT - Recettes			
	Proposé 2021	Réalisé 2020	Réalisé 2019
002 Excédent antérieur reporté Fonct.	85 211,22 €	0,00 €	- €
Total Chapitre 002 "Excédent antérieur Fonct."	85 211,22 €	0,00 €	- €
6419 Remb. sur rémunérations	0,00 €	16 730,44 €	4 744,93 €
6459 Rem. Sur charges sécurité sociale	0,00 €	6 443,00 €	407,69 €
6479 Remb. Autres charges sociales	0,00 €	0,00 €	- €
Total Chapitre 013 "Atténuations de charges"	0,00 €	23 173,44 €	5 152,62 €
777 Subv. transférées au résultat	66 795,00 €	66 795,00 €	66 795,00 €
Total Chapitre 042 "Opérations d'ordre entre sections"	66 795,00 €	66 795,00 €	66 795,00 €
70632 Redevances à caractère de loisirs	0,00 €	0,00 €	8 387,00 €
7066 Redevances pour services à caractère social	115 000,00 €	84 347,07 €	109 668,86 €
7067 Redevances services périscolaires	0,00 €	0,00 €	154 699,65 €
70688 Autres prestations de services	65 000,00 €	53 343,40 €	38 676,06 €
70878 Remb. par autres redevables	598 000,00 €	416 366,87 €	332 370,52 €
Total Chapitre 70 "Produits des services"	778 000,00 €	554 057,34 €	643 802,09 €
74718 Autres subventions	220 000,00 €	166 921,00 €	370 612,00 €
74748 Participation des autres communes	633 974,34 €	424 406,95 €	496 379,43 €
7478 Subvention autres organismes (CAFY)	240 000,00 €	323 163,22 €	244 246,30 €
Total Chapitre 74 "Subventions"	1 093 974,34 €	914 491,17 €	1 111 237,73 €
752 Revenus sur immeubles	6 500,00 €	6 973,85 €	5 919,11 €
758 Prod. Divers de gest° courante	0,00 €	111,49 €	1,32 €
Total Chapitre 75 "Autres prdts gestion courante"	6 500,00 €	7 085,34 €	5 920,43 €
7718 Autres produits except. Gestion	0,00 €	6,10 €	198,59 €
773 Mandats annulés (exerc. Antérieur)	0,00 €	4 555,52 €	584,00 €
Total Chapitre 77 "Produits exceptionnels"	0,00 €	4 561,62 €	782,59 €
Total Recettes de Fonctionnement :	2 030 480,56 €	1 570 163,91 €	1 833 690,46 €

INVESTISSEMENT - Dépenses			
	Proposé 2021	Réalisé 2020	Réalisé 2019
020 Dépenses imprévues (maxi 7,5% des dépenses réelles prévues)	2 998,60 €	0,00 €	- €
Total Chapitre 020 "Dépenses imprévues Invest."	2 998,60 €	0,00 €	- €
13911 Etat et établissements nationaux	8 567,00 €	8 567,00 €	8 567,00 €
13912 Régions	33 687,00 €	33 687,00 €	33 687,00 €
13913 Départements	19 524,00 €	19 524,00 €	19 524,00 €
13918 Autres	4 166,00 €	4 166,00 €	4 166,00 €
13931 DGE	851,00 €	851,00 €	851,00 €
Total Chapitre 040 "Opérations d'ordre entre section""	66 795,00 €	66 795,00 €	66 795,00 €
1641 Emprunts	68 024,13 €	65 453,24 €	62 979,51 €
Total Chapitre 16 "Remb. d'emprunts"	68 024,13 €	65 453,24 €	62 979,51 €
2031 Frais d'étude	0,00 €	0,00 €	- €
2051 Concessions et droits similaires, brevets, licences...	5 000,00 €	0,00 €	- €
Total Chapitre 20 "Immobilisations incorporelles"	5 000,00 €	0,00 €	- €
2121 Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00 €	0,00 €	759,00 €
2128 Agencements et aménagements	2 000,00 €	0,00 €	- €
2135 Installations générales	69 000,00 €	3 180,00 €	4 688,40 €
21534 Installations réseaux d'électrification	5 000,00 €	0,00 €	- €
2158 Autres matériels et outillages	10 000,00 €	0,00 €	- €
2183 Matériel de bureau et informatique	2 000,00 €	0,00 €	- €
2184 Mobilier	2 000,00 €	3 872,66 €	2 747,67 €
2188 Autres immobilisations corporelles	10 000,00 €	0,00 €	8 222,40 €
Total Chapitre 21 "Immobilisations corporelles"	100 000,00 €	7 052,66 €	16 417,47 €
Total Dépenses d'Investissement :	242 817,73 €	139 300,90 €	146 191,98 €

INVESTISSEMENT - Recettes			
	Proposé 2021	Réalisé 2020	Réalisé 2019
001 Solde d'exécution d'Invest. Reporté	114 484,87 €	0,00 €	- €

Total Chapitre 001 "Solde d'exécution d'Invest."	114 484,87 €	0,00 €	- €
021 Virement de la section Fonctionnement	0,00 €	0,00 €	- €
Total Chapitre 021 "Virement de la section Fonct."	0,00 €	0,00 €	- €
28121 Amort. plantations d'arbres	134,00 €	134,00 €	84,00 €
28128 Amort. autres aménagements de terrains	1 706,56 €	1 697,00 €	1 697,00 €
28135 Amort. constructions & installations générales	77 918,28 €	82 578,15 €	82 356,80 €
28145 Amort. constructions sur sol d'autrui	29 717,00 €	29 717,00 €	29 717,00 €
28151 Amort. réseaux de voirie	4 028,00 €	4 028,00 €	4 028,00 €
28152 Amort. installations de voirie	9 435,00 €	9 435,00 €	9 435,00 €
28158 Amort. autres matériels techniques	925,00 €	1 328,40 €	2 581,20 €
281784 Amort. mobilier	73,00 €	73,00 €	73,00 €
28183 Amort. matériel de bureau et informatique	0,00 €	1 322,71 €	1 370,88 €
28184 Amort. mobilier	1 598,95 €	1 650,74 €	1 149,51 €
28188 Amort. autres immobilisations corporelles	2 797,07 €	4 315,61 €	3 480,48 €
Total Chapitre 040 " Opérations d'ordre entre section"	128 332,86 €	136 279,61 €	135 972,87 €
10222 FCTVA	0,00 €	0,00 €	3 580,00 €
Total Chapitre 10 "Dotations, fonds divers, réserves"	0,00 €	0,00 €	3 580,00 €
Total Recettes d'Investissement :	242 817,73 €	136 279,61 €	139 552,87 €

Avis favorable du Bureau syndical

Délibération 2021.11 adoptée à l'unanimité

BUDGET PRIMITIF 2021			
Participation des communes			
Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.1611-1 et suivants et L.2311-2 à L.2343-2,			
Vu la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'organisation territoriale de la République, et notamment ses articles 11 et 13,			
Considérant l'obligation de voter le budget primitif avant le début de l'exercice auquel il se rapporte (article 7 de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982),			
Le Conseil Syndical entendu au cours du débat d'orientation budgétaire organisé le 22 mars dernier en application de la loi du 6 février 1992 relative à l'organisation territoriale de la République,			
Ayant entendu l'exposé de Monsieur le Président,			
Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical décide à l'unanimité :			
D'adopter le Budget Primitif 2021, arrêté comme suit :			
	Fonctionnement	Investissement	Totaux
Dépenses	2 030 480.56€	242 817.73€	2 273 298.29€
Recettes	2 030 480.56€	242 817.73€	2 273 298.29€
Précise que :			
• Les contributions des communes se répartissent comme suit :			
	Épône	La Falaise	Mézières
Participations 2021	380 357,45€	3 798.81€	249 818.08€
	633 974.34€		
• les participations financières des communes seront titrées mensuellement le 15 de chaque mois. Il pourra être demandé un versement exceptionnel à tout moment au constat d'une capacité de couverture des dépenses insuffisante du syndicat.			

Synthèse sur le Budget Primitif 2020

La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) créée, par son article 107, des dispositions relatives à la transparence et la responsabilité financières des collectivités territoriales. Ainsi, une présentation brève et synthétique retraçant les opérations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le budget d'un syndicat pourvoit aux dépenses de création et d'entretien des établissements ou services pour lesquels le syndicat est constitué (art. L5212-18 du CGCT)

Les recettes du budget du syndicat comprennent (art. L5212-19 du CGCT) :

1. La contribution des communes associées,
2. Le revenu des biens, meubles ou immeubles du syndicat,
3. Les sommes qu'il reçoit des administrations publiques, des associations, des particuliers, en échange d'un service rendu,
4. Les subventions de l'Etat, de la région, du département et des communes,

5. Les produits des dons et legs,
6. Le produit des taxes, redevance et contributions correspondant aux services assurés ou aux investissements réalisés,
7. Le produit des emprunts.

Le Budget Primitif peut être voté jusqu'au 15 avril de l'année et doit obligatoirement être équilibré en fonctionnement et en investissement.

Chaque année, la participation des communes adhérentes du SIRÉ (Epône, Mézières-sur-Seine et La Falaise) est déterminée en fonction des différentes compétences du syndicat.

Selon le domaine d'activité, le montant restant à la charge du SIRÉ (subventions et/ou facturations aux familles, déduites) est partagé entre les communes selon le nombre de bénéficiaires répartis entre chaque commune, ou, à défaut, selon le nombre d'habitants.

Le SIRÉ ne compte qu'un budget général qui regroupe les activités du syndicat (Petite enfance, transport scolaire, restauration, consultations juridiques...). Des prévisions sont établies pour chaque « services », déterminant ainsi le montant des participations des communes nécessaires au bon fonctionnement de chacune des compétences du SIRÉ.

Le budget 2021 du SIRÉ a été voté le lundi 29 mars 2021.

Section d'investissement

Le budget primitif de la section d'investissement s'équilibre pour un montant de 242 817.73€. Les recettes sont constatées par les dotations aux amortissements d'investissements des années antérieures (128 332.86€), le FCTVA calculé suivant les dépenses d'investissements réalisées à N-2 et par le solde d'exécution d'investissement reporté de l'exercice 2020 (114 484.87€).

Section de fonctionnement

Pour 2021, les dépenses de fonctionnement devront être contenues. Le budget primitif de la section de fonctionnement est calculé compte-tenu de travaux d'entretien de bâtiments publics, d'une augmentation des frais d'alimentation (augmentation du prix d'achat et des effectifs scolaires) ainsi que d'une augmentation des frais de transport scolaires et s'équilibre pour un montant de 2 030 480.56€ pour un réalisé en 2020 de 1 716 251.94€.

Les chiffres clefs du budget pour chaque compétence

Compétence	Dépenses de Fonctionnement	Participations des communes	Dont Epône	Dont La Falaise	Dont Mézières
Petite Enfance	741 484€	386 484€	253 975€	0€	132 509€
Transport scolaire	449 000€	178 000€	84 500€	0€	93 500€
Restauration	612 780€	2 780€	1 676€	152€	952€
Admin. générale & Autres services	165 710€	157 210€	94 751€	8 594€	53 865€
TOTAUX	1 968 974€	724 474€	434 902€	8 746€	280 826€

Le résultat cumulé de l'exercice 2020, a permis d'atténuer la participation des communes d'un montant de 90 500€ (8.27€/habitant), soit un montant total de participation de 633 974€ réparti comme suit :

Epône	La Falaise	Mézières
380 357€	3 799€	249 818€

5. Subventions aux associations – Budget 2020

Comme chaque année, des subventions sont sollicités par divers organismes ou associations.

Les demandes reçues pour l'année 2021 ont fait l'objet d'une étude par les Membres du bureau syndical dont voici les propositions :

Collège Benjamin Franklin d'Epône	Attributions/Vœux précédents		Vœux 2021	Propositions du Bureau Syndical
	2019	2020		
Foyer Socio-Educatif	0€/1 000€	Pas de demande	500€	Pas d'attribution Considérant le résultat en caisse
Voyages et sorties scolaires	2 000€/2 000€	2 000€/2 500€	2 000€	Voir ci-dessous
Classes à projets	1 000€/1 000€	1 600€/1 600€	2 000€	Voir ci-dessous
C.E.S.C. (Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté)	600€/600€	600€/600€	600€	600€
Association sportive	800€/800€	0€/800€ Considérant l'en caisse	Pas de demande cette année	/

- ASA (Accompagnement Scolaire Alphabétisation)	370€/370€	370€/370€	250€	250€
- Comité local des jardins familiaux du Bout du Monde	Pas de demande	2 000€/2 000€	2 000€	2 000€
TOTAL	4 770€/5 770€	6 570€/7 870€	7 350€	2 850€

Pour « Voyages et sorties scolaires » et « Classes à projets », le Bureau Syndical propose d'ouvrir les crédits des subventions sollicitées au Budget Primitif 2021.

Cependant, suite à l'incertitude liée au contexte sanitaire, les subventions seront versées sous réserve de la réalisation des activités, sorties ou voyages prévues. Dans ce cas, l'association concernée devra présenter l'action organisée. La subvention sera débloquée suivant les besoins réels et dans la limite de 2000€ pour chacune de ces deux associations.

Délibération 2021.13 adoptée à l'unanimité

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS – Budget 2021 Associations du Collège B. Franklin d'Épône Association « Accompagnement Scolaire Alphabétisation » Comité local « Jardins Familiaux du Bout du Monde »
<p>Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2121-29 et L.2321-1,</p> <p><i>Vu les documents fournis par les associations du Collège B. Franklin d'Épône : « Foyer Socio-Educatif », « Voyages et sorties scolaires », « Classes à projets » et « Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté », ainsi que de l'association « Accompagnement Scolaire Alphabétisation » et le Comité local « Jardins Familiaux du Bout du Monde »,</i></p> <p>Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité : d'accorder les subventions suivantes au titre de l'année 2021 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • « Foyer Socio-Educatif » : pas de subvention • « Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté » : 600€ (six cents euros) • « Accompagnement Scolaire Alphabétisation » : 250€ (deux cent cinquante euros) • « Jardins familiaux du Bout du Monde » : 2 000€ (deux mille euros) • « Voyages et sorties scolaires » : crédits ouverts à hauteur de 2 000€ (deux mille euros) versés suivant les nécessités sous réserve de réalisation des voyages et/ou sorties • « Classes à projets » : crédits ouverts à hauteur de 2 000€ (deux mille euros) versés suivant les nécessités sous réserve de réalisation des activités <p><i>Précise que les inscriptions budgétaires nécessaires au paiement seront prévues au budget primitif de l'exercice 2021 en section de fonctionnement</i></p>

Questions orales

Néant

SEANCE LEVEE A 19 HEURES 10